

LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



**PERSONNES PLACÉES SOUS MAIN DE
JUSTICE : DISPOSITIFS EN SANTÉ
MENTALE**

N° 570

**PATIENTS PSYCHIATRIQUES EN MILIEU OUVERT OU
FERMÉ :
APPROCHE PSYCHOPATHOLOGIQUE ET
CRIMINOLOGIQUE**

www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



PERSONNES PLACÉES SOUS MAIN DE JUSTICE : DISPOSITIFS EN SANTÉ MENTALE

N°570 PATIENTS PSYCHIATRIQUES EN MILIEU OUVERT OU FERMÉ : APPROCHE PSYCHOPATHOLOGIQUE ET CRIMINOLOGIQUE

N° du stage	570 1 2026 INTER	Lieu de stage	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	5 jours	Dates	du 01/06/2026 au 05/06/2026
Prix	1 780,00 €		

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels de santé exerçant en milieu pénitentiaire ou en lien avec des personnes placées sous main de justice.

PRÉ-REQUIS

- Pas de pré-requis.

INTERVENANTS

- Un juriste.
- Un psychologue.
- Un psychologue clinicien expert en criminologie ou un cadre de santé ou un éducateur spécialisé.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Améliorer ses connaissances sur les troubles mentaux et les troubles de la personnalité ; repérer les liens entre facteurs de risques et de vulnérabilités, comportements violents et conduites criminelles.
- Différencier les différentes pathologies : troubles graves de la personnalité, maladies mentales, aménagement pervers et/ou structures perverses. Repérer les fonctionnements des auteurs de violences sexuelles.
- Se repérer dans l'approche médico-légale de la dangerosité en lien avec la psychiatrie.
- Renforcer des connaissances dans le repérage des facteurs de risque de passage à l'acte auto et hétéro-agressif.
- Apprendre à réaménager sa position soignante au regard des comportements violents.

PROGRAMME

1. Psychiatrie - justice : équilibre santé publique - sécurité.
2. Les représentations et vécus des participants face aux comportements violents et aux conduites criminelles.
3. Le concept de dangerosité ou de risque de violence.
4. La compréhension socio-historique du lien entre l'hôpital et la prison.
5. Le cadre et les modalités de soins contraints et soins pénalement ordonnés.
6. Les tableaux cliniques de la dangerosité en psychiatrie : les pathologies psychiatriques.
7. Les facteurs de risque généraux et spécifiques de violence hétéro-agressive.
8. Le traitement de la responsabilité pénale : l'expertise psychiatrique.
9. Les comportements violents en milieu pénitentiaire. Les structures de soins, les conditions de vie en détention. Les troubles du comportement chez les détenus.
10. Dangerosité et passage à l'acte : les troubles graves de la personnalité, psychopathologie et vulnérabilité psychique dans la dynamique criminelle.
11. Quelle position professionnelle adopter face à la diversité des problèmes posés par l'évaluation des dangerosités ?
12. Violence et agressivité, l'exposition aux agressions.
13. Les auteurs de violences sexuelles.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- **9h-12h15** (dont 15 minutes de pause)
- **13h15-16h30** (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujéti à la TVA). Le prix (non assujéti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Fax : 01 48 05 31 51
Email : formation@afar.fr

Site internet : www.afar.fr

PERSONNES PLACÉES SOUS MAIN DE JUSTICE : DISPOSITIFS EN SANTÉ MENTALE**N°570 PATIENTS PSYCHIATRIQUES EN MILIEU OUVERT OU FERMÉ : APPROCHE PSYCHOPATHOLOGIQUE ET CRIMINOLOGIQUE**

N° du stage	570 1 2026 INTER	Lieu de stage	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	5 jours	Dates	du 01/06/2026 au 05/06/2026
Prix	1 780,00 €		

BULLETIN D'INSCRIPTION STAGE DPC STAGE FORMATION CONTINUE**ÉTABLISSEMENT**

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION :

TÉL LIGNE DIRECTE : FAX :

EMAIL :

ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

STAGIAIRE M. Mme Mlle NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

EMAIL :

SERVICE : TÉL :

LIEU DE TRAVAIL :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

FAIT À :

LE : / /

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION

www.afar.fr